

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 novembre 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI six novembre deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 octobre 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claudine LAFAYE, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Danielle AUROI, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Alain LAFFONT, Didier MULLER, Corinne NAJIM

Excusé(e)s :

Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Michel FANGET, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

A partir de la question n° 5, M. le Maire confie la conduite des débats à M. Alain MARTINET, Premier Adjoint.

INDEMNISATION POUR DOMMAGES ACCIDENTELS

Djamel IBRAHIM-OUALI ne prend pas part au vote.

La responsabilité de la Ville est engagée dans plusieurs incidents. Toutefois, compte tenu des circonstances, notre assureur n'accordera pas sa garantie.

Il vous est proposé, en accord avec votre Commission, d'accorder les remboursements suivants :

<u>Noms</u>	<u>Rappel des faits</u>	<u>Montant de l'indemnisation</u>
CHASSANG	Pendant ses heures de travail, cet agent de la DVSPE a fait une chute dans la cour de l'école et a cassé ses lunettes.	577,42 € (après intervention des organismes sociaux)
IBRAHIM OUALI	Pendant que Monsieur l'Adjoint au Maire tenait sa permanence à l'Hôtel de Ville, son véhicule a été forcé et son auto radio volé.	345,44 €
PRAT	Dans le cadre de ses fonctions (accompagnateur d'un groupe de touristes), cet agent de la DAJL s'est fait voler son appareil photo et son portefeuille.	240,00 €
TEIL	Mme TEIL qui habite rue du Cheval, à côté du Jardin Pédagogique géré par la DAJL a subi plusieurs nuisances dont la dégradation d'une haie.	250,90 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 16 novembre 2009

LE MAIRE
Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,

Alain MARTINET